



HAL
open science

Autour de l'abolition aux Etats-Unis. 'Unrequited labor': justice historique et compensation financière des esclaves émancipés (Etats-Unis, 1864-1870)

John Barzman

► To cite this version:

John Barzman. Autour de l'abolition aux Etats-Unis. 'Unrequited labor': justice historique et compensation financière des esclaves émancipés (Etats-Unis, 1864-1870). Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie, 2010, Les abolitions. De la Normandie aux Amériques Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Volume coordonné par Eric Saunier, 2. hal-02531738

HAL Id: hal-02531738

<https://hal.science/hal-02531738v1>

Submitted on 3 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

John Barzman

« Autour de l'abolition aux Etats-Unis. 'Unrequited labor' : justice historique et compensation financière des esclaves émancipés (Etats-Unis, 1864-1870) »

dans

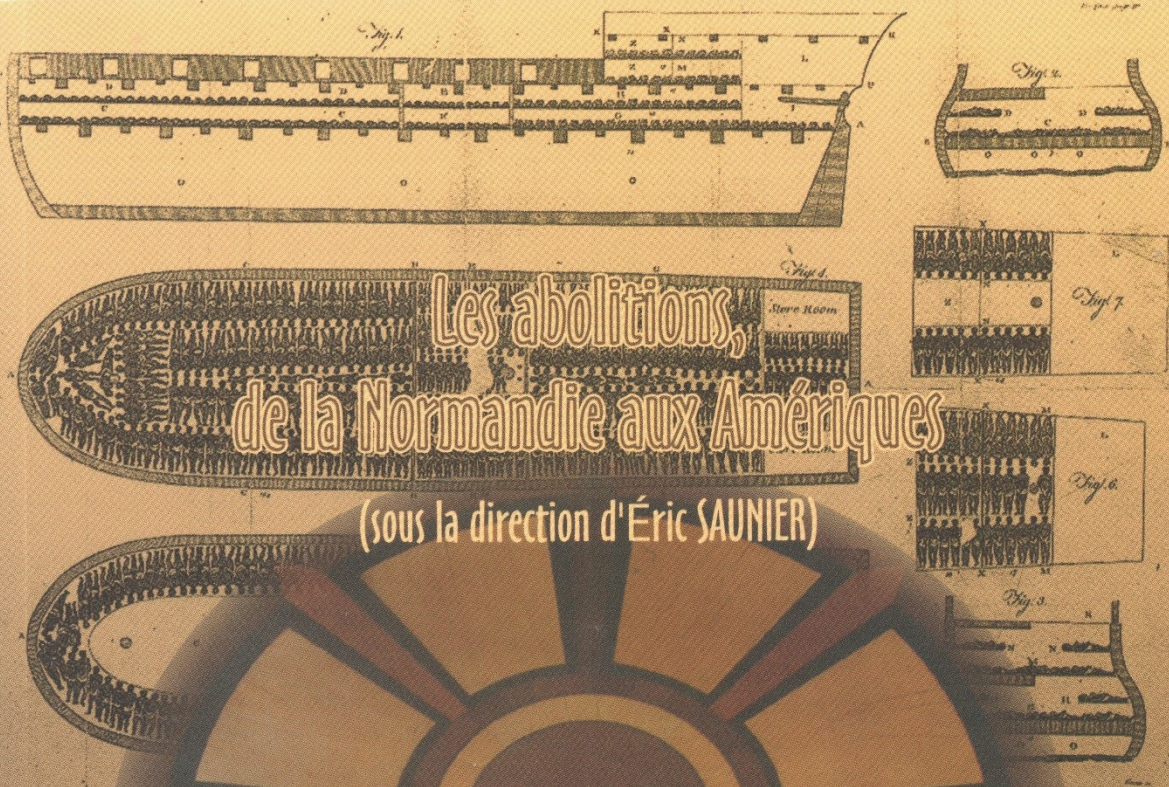
Les abolitions. De la Normandie aux Amériques

Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, n°2.

Le Havre : UMR IDEES 6266, 2010. 236 p.

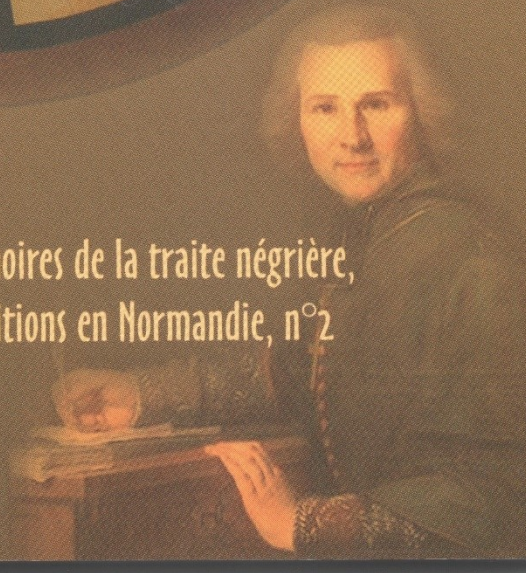
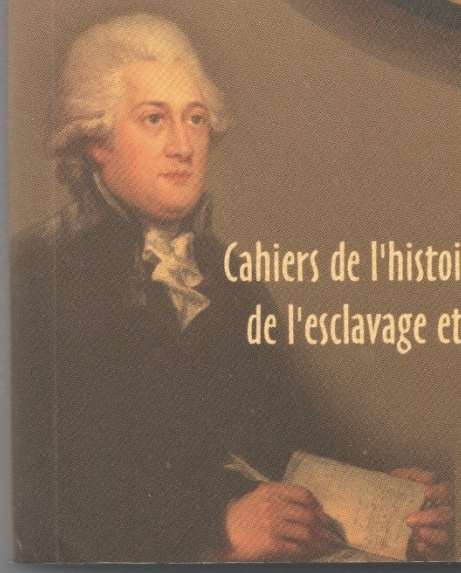
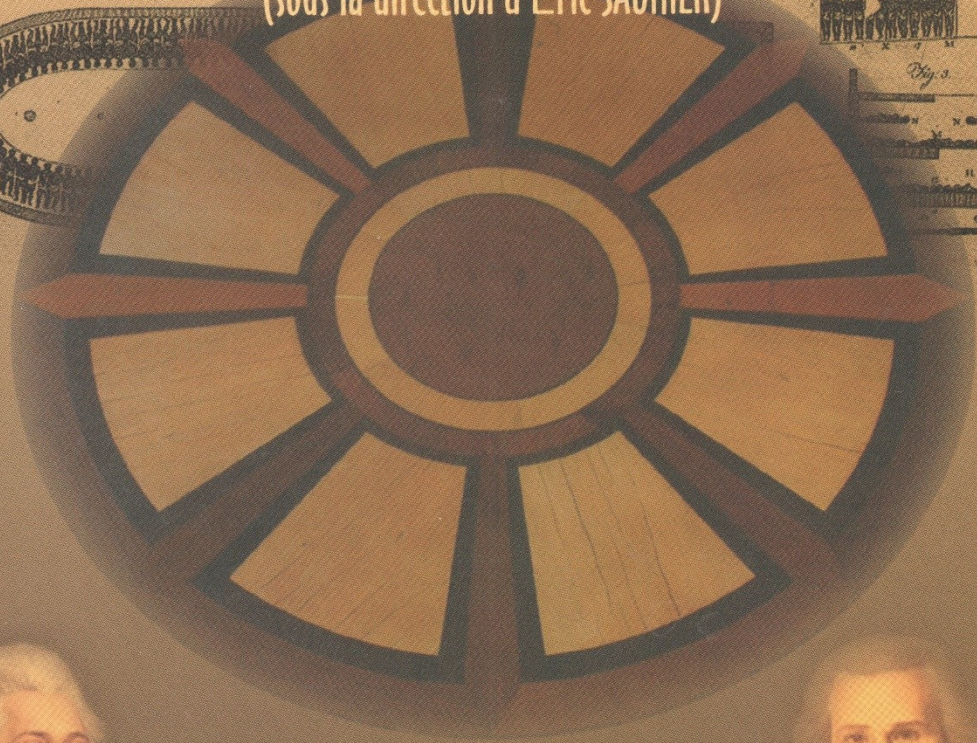
[Compte-rendu dans : Eric Saunier (dir.) *Les abolitions, de la Normandie aux Amériques, Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*, no 2, cahier annuel publié par le CIRTAI (université du Havre), en collaboration avec la ville du Havre, Le Havre, 2009, 238 p. ISSN 2101-9436, 95 €.]

[La série *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, a été continuée sous un autre nom, à partir du numéro 4, comme l'explique Sylvia Marzagalli : « Publiée par les Presses universitaires de Rouen et du Havre, la *Revue du Philanthrope* prend la suite des *Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, dont trois numéros avaient paru entre 2009 et 2012. Tout comme sa numérotation – le premier numéro de cette nouvelle revue porte en effet le chiffre 4 – son titre affiche clairement la volonté de s'inscrire dans sa continuité : *Histoire et mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie*. »]



Les abolitions, de la Normandie aux Amériques

(sous la direction d'Éric SAUNIER)



Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière,
de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie, n°2

Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite négrière,
de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie, n°2

DE LA LITTÉRATURE
Les abolitions, de la Normandie aux Amériques
(sous la direction d'Éric SAUNIER)
DES NÈGRES,

Introduction
Éric SAUNIER

Première Partie : Les Ports négriers face à l'abolition.

Lucie MAQUERLOT *Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qua-*
lités Résistances au Havre de la Constituante à la Convention (1789-1794) ; suivies de *Notices*

sur la vie et les ouvrages des Nègres qui se sont
Deuxième Partie : Histoire et mémoire de l'abolition en Normandie des Lumières aux monarchies censitaires
distingués dans les Sciences, les Lettres et les Arts;

Madeleine PINAULT SORENSEN

Le regard de quelques membres de l'Académie de Rouen sur les noirs au temps des Lumières

Albert NICOLLET

Alexis de Tocqueville, un intellectuel engagé

Yves HIVERT MESSECA

Au nom de l'Évangile et de la justice humaine : le combat abolitionniste de Guillaume de Félice

Troisième Partie : Les Abolitions de Saint-Domingue à Cuba (1793-1886)

Magali JACQUEMIN

Etienne Polvérel et l'abolition de l'esclavage (1792-1794), ou le lien entre la liberté et l'égalité

Cécile REVAUGER

Abolir l'esclavage : l'exemple britannique

Agnès RENAULT,

L'Abolition de l'esclavage à Cuba : un lent processus

John BARZMAN,

Autour de l'abolition aux États-Unis : "Unrequited labor" : justice historique et compensation des esclaves émancipés (1864-1870)

ISSN: 2101-9436

CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,

Prix : 15 Euros



Couverture : conception & réalisation Sébastien Haule

**Les abolitions,
de la Normandie
aux Amériques**
(sous la direction d'Éric SAUNIER)

**Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite
négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en
Normandie, n°2**

CAHIERS DE L'HISTOIRE ET DES MEMOIRES DE LA TRAITE NEGRIERE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS EN NORMANDIE

Objectifs des publications

Le vote de la loi du 21 mai 2001 sur la reconnaissance de la traite des noirs et de l'esclavage en qualité de crime contre l'humanité ayant fait de la Journée du 10 Mai un temps de commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage, la publication annuelle des colloques et journées d'étude organisées à la Maison de l'Armateur a pour but :

- de promouvoir la connaissance de l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ;
- d'ancrer cette connaissance dans de nombreux lieux de mémoire présents en Normandie.

Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite
négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en
Normandie

**Cahier annuel publié par le CIRTAI
(U. du Havre, UMR Idées 6266)**

en collaboration avec la Ville du Havre

**Les abolitions,
de la Normandie
aux Amériques**
(sous la direction d'Éric SAUNIER)

Le Havre, 2009

n°2

Directeur de la publication :

Éric SAUNIER, maître de conférences en histoire moderne
(CIRTAI, université du Havre)

Comité de lecture :

John BARZMAN, professeur d'histoire contemporaine
(CIRTAI, université du Havre)

Édouard DELOBETTE, docteur en histoire
(CRHQ, université de Caen)

Gilles GAUVIN, docteur en histoire
(comité pour la mémoire de l'esclavage, 2005-2009)

Bernard MICHON, docteur en histoire
(CRHIA, université de Nantes)

Érick NOËL, professeur d'histoire moderne
(AHIP, EA 929, université des Antilles-Guyane)

Éric WAUTERS, professeur d'histoire moderne
(CIRTAI, université du Havre)

Impression :

Présence graphique 2 rue de la Pinsonnière –37260 Monts
N° d'imprimeur : 100518776-600

Maquette : Sébastien Haule.

Illustrations de couverture : Portrait de Thomas Clarkson, Carl-Frédéric von Breda, 1788, Nat. Portrait Gallery, Londres ; Portrait de l'abbé Grégoire, Pierre-Joseph-Célestin François, Musée Lorrain, Nancy ; De la littérature des nègres, abbé Grégoire, 1786, couv. ; Th. Clarkson, Essay on the slavery and commerce of human species, 1786.

Edition :

LES ROUTES DU PHILANTHROPE

Ces cahiers sont disponibles aux adresses suivantes

LES ROUTES DU PHILANTHROPE

146 allée Joliot-Curie, 76410 Cléon

CIRTAI (dest : Éric SAUNIER)

25 rue Philippe Lebon, 76086 Le Havre cedex

Tel : 0235871012 ; 0235411216

[http : //www.routesdophilanthrope.org](http://www.routesdophilanthrope.org)

e-mail : Les-routes-du-philanthrope@neuf.fr

Sommaire

Introduction

Eric SAUNIER

Première Partie : Villes portuaires face à l'abolition.

Lucie MAQUERLOT

Les résistances au Havre de la Constituante à la Convention 15

Deuxième Partie : Histoire et mémoire de l'abolition en Normandie des Lumières aux monarchies censitaires

Madeleine PINAULT SORENSEN

Le regard de quelques membres de l'Académie de Rouen sur les noirs au temps des Lumières 85

Albert NICOLLET

Alexis de Tocqueville, un intellectuel engagé 107

Yves HIVERT MESSECA

Au nom de l'Évangile et de la justice humaine : le combat abolitionniste de Guillaume de Félice 135

Troisième Partie: Les Abolitions de Saint-Domingue à Cuba (1793-1886)

Magali JACQUEMIN

Étienne Polvérel et l'abolition de l'esclavage (1792-1794), ou le lien entre la liberté et l'égalité 157

Cécile RÉVAUGER

Abolir l'esclavage : l'exemple britannique 177

Agnès RENAULT,

L'Abolition de l'esclavage à Cuba : un lent processus 199

John BARZMAN,

Autour de l'abolition aux Etats-Unis : « *Unrequited labor* » : justice historique et compensation des esclaves émancipés (1864-1870) 225

Remerciements

À ceux sans qui ce cahier n'aurait pu être publié :

La Ville du Havre,
L'université du Havre et le Centre Interdisciplinaire de Recherche
sur les Transports et les Affaires Internationales (C.I.R.T.A.I.),
L'Institut de Recherche en Sciences Humaines et Sociales de
Haute-Normandie (I.R.S.H.S)
Le Conseil Général de Seine-Maritime
L'université de Bordeaux III et le LNS

Ainsi qu'aux responsables du programme la Route de l'Esclave
(Unesco) pour leur soutien, à Élisabeth Leprêtre pour sa confiance
et son initiative, et à l'équipe de la Maison de l'Armateur pour son
aide précieuse

Autour de l'abolition aux Etats-Unis. « *Unrequited labor* » : justice historique et compensation financière des esclaves émancipés (Etats-Unis, 1864-1870)¹

John BARZMAN
(CIRTAI-université du Havre)

L'éventail des abolitions de l'esclavage est large : d'une part, celles dont les acteurs dominants ont eu pour souci principal de compenser les pertes subies par les propriétaires d'esclaves ; de l'autre celles dont les dirigeants ont voulu donner réparation aux esclaves, victimes non seulement de sévices mais aussi de la perte des revenus de leur travail. C'est parce que l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis a posé ces questions de manière particulièrement radicale et au plus haut niveau, au moins pendant la brève période de la fin de la Guerre de Sécession et de l'occupation des Etats rebelles par l'armée fédérale, et qu'elle a laissé de nombreuses traces documentaires, que nous avons voulu présenter cette réflexion sur le cas américain dans le cadre d'un examen des conditions de l'abolition dans différents pays.

Loin d'engager une recherche sur de nouvelles sources et de nouvelles thématiques, nous cherchons ici à résumer les conclusions de quelques historiens américains² et à les éclairer par

¹. Cet article est tiré d'une communication aux Journées « Mémoires Esclavage », organisées par le Collectif havrais pour la commémoration des abolitions (CHCA) le 10 mai 2006 à l'université du Havre, remaniée et présentée à l'occasion des Journées organisées par la Ville du Havre en lien avec l'UMR CIRTAI/IDEES-Université du Havre, « Les mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et des abolitions : Les abolitions, de la Normandie aux Amériques », 7 mai 2009, Maison de l'Armateur, Le Havre.

². L'article s'appuie principalement sur les travaux d'Eric Foner, notamment *Reconstruction: America's Unfinished Revolution, 1863-1877*, Harper & Row,

des références à des textes et à des épisodes plus ou moins célèbres, afin de permettre des comparaisons historiques aux lecteurs de cet ouvrage et de la série qu'il annonce.

« *Unrequited toil* », le travail non rémunéré

Nous prendrons pour point de départ le Second Discours Inaugural du Président Lincoln, prononcé le 4 mars 1865³. Outre son importance en tant que déclaration de politique générale du chef de l'Etat, il a été jugé digne par les successeurs de Lincoln, d'être gravé dans le marbre du monument érigé à la mémoire du Président assassiné quelques semaines après l'avoir prononcé. Laissons de côté les références bibliques qui donnent au texte une apparence religieuse⁴. Passons également sur le contenu philosophique, aboutissement d'une réflexion soutenue sur la responsabilité collective de ceux qui sont inspirés par l'idéal de justice dans l'accomplissement de la destinée de l'homme.

Tournons-nous vers les deux dernières phrases du troisième paragraphe, qui couronnent le raisonnement et précèdent le quatrième paragraphe, courte formule consensuelle de clôture. Ces deux phrases contiennent l'essentiel du message. Lincoln y annonce que, si telle est la volonté de Dieu, la guerre se poursuivra « jusqu'à ce que toutes les richesses accumulées par deux cent cinquante ans de travail non rémunéré soient coulées et que chaque goutte de sang tirée par le fouet soit payée par une autre tirée par l'épée »⁵.

New York, 1988, *Forever Free: The Story of Emancipation and Reconstruction*, Knopf, New York, 2005, et de Robin D. G. Kelley, en co-direction avec Earl Lewis, *To Make Our World Anew: A History of African Americans*, Oxford University Press, 2000.

³. Voir le texte intégral en anglais sur le site de l'Avalon Project de la Yale Law School avalon.law.yale.edu/19th_century/lincoln2.asp.

⁴. A notre avis, le vocabulaire religieux ne fait pas référence à une orthodoxie précise mais à des métaphores courantes de la culture populaire américaine de l'époque, et au plus petit commun dénominateur moral de la nation, constitué de différentes traditions judéo-chrétiennes, en cours d'évolution vers une synthèse morale non explicitement religieuse, sinon laïque, acceptable pour la plupart des croyants et des non-croyants.

⁵. Voici les phrases où le terme apparaît : « Fondly do we hope, fervently do we pray, that this mighty scourge of war may speedily pass away. Yet, if God will,

Ces paroles distinguent deux crimes commis par les praticiens de l'esclavage. Le second est assez connu, il concerne la violence illégitime d'un être humain contre un autre, du maître contre l'esclave. Cette agression est indépendante du fait que l'esclave produise des biens ou n'en produise pas : privation de liberté et brutalités physiques touchent aussi bien l'enfant, le vieillard, l'adulte malade ou invalide, que le jeune ou l'adulte des deux sexes censés travailler. Cette domination par la force est à la fois un péché aux yeux de la religion et un crime aux yeux de la morale et du droit. Attentat contre la liberté et l'intégrité physique de l'être humain, elle mérite une punition : « le sang tiré par l'épée », cette épée étant l'épée de Gédéon⁶, c'est-à-dire de la Justice, portée en 1865 par les soldats de l'armée unioniste, instruments de la volonté divine ou de la justice historique.

Mais c'est le premier des deux crimes nommés par Lincoln qui nous intéresse ici, la notion de « deux cent cinquante ans de travail non rémunéré ». Lincoln accuse les maîtres d'esclaves d'avoir volé, en tant qu'employeurs, le produit du labeur des hommes qu'ils occupaient, et de l'avoir investi à leur propre profit (« richesses accumulées »). Cette phrase de Lincoln était-elle simplement une envolée lyrique à l'occasion d'un discours ? La solennité du moment et surtout l'ancienneté du débat sur les fruits du travail des esclaves militent plutôt pour son interprétation comme conclusion d'une longue réflexion et annonce d'une nouvelle politique.

that it continue until all the wealth piled by the bondsman's two hundred and fifty years of **unrequited toil** shall be sunk, and until every drop of blood drawn with the lash shall be paid by another drawn with the sword, as was said three thousand years ago, so still it must be said "the judgments of the Lord are true and righteous altogether». La traduction de l'anglais vers le français est de John Barzman.

⁶. Il s'agit de l'épée du Gédéon de la Bible (Livre des Juges, chapitres 6 à 8) dont l'interprétation populaire américaine faisait à l'époque un juge mandaté par Dieu pour réintroduire la justice par la force dans une société qui a perdu ses repères moraux (le Veau d'Or).

Antécédents

C'est sans doute parce qu'il croyait au caractère délibéré de cette déclaration, qu'un siècle plus tard Martin Luther King dirigeant du mouvement des droits civiques des descendants d'esclaves aux Etats-Unis, la reprit et en explicita les tenants et les aboutissants:

« Peu de gens considèrent qu'outre le fait d'avoir été maintenu en esclavage pendant deux siècles, le Noir a été, pendant toutes ces années, la victime du vol du salaire de son travail. Aucune quantité d'or ne peut compenser de façon adéquate l'exploitation et l'humiliation du Noir en Amérique pendant des siècles. Toute la richesse de cette société prospère n'y suffirait pas. Mais un prix peut être établi pour les salaires non versés. L'ancienne loi commune prévoyait toujours un remède à l'appropriation du travail d'un être humain par un autre. Cette ancienne loi doit être appliquée aux Noirs américains »⁷.

En 1865, la question de la récompense du travail des esclaves avait déjà été posée depuis plusieurs décennies par différents courants du mouvement abolitionniste qui avaient débattu de l'importance plus ou moins grande du contrat de travail entre individus libres qui obligeait l'employeur à compenser le temps consacré par l'employé à ce travail par une somme convenue à l'avance, que ce dernier était libre, au moins en théorie, de refuser. Dans les années qui suivirent la Déclaration d'indépendance plusieurs projets d'aide aux affranchis virent le jour. Mais les arguments ne distinguaient pas toujours ce qui relevait de la pénitence pour la rédemption d'un péché (ou dans la version laïque, de l'indemnité pour le rachat d'un crime), d'une aide charitable à des accidentés de l'histoire, des intérêts dûs aux défricheurs pour la bonification d'une terre vierge, de la logique économique du marché c'est-à-dire de la rémunération retardée d'un travail accompli. En effet des idées de ce type avaient surgi à plusieurs reprises au moment soit de la manumission d'esclaves par leur maître, soit des émancipations promulguées par les Etats fédérés (pendant la vingtaine d'année qui suivit l'interdiction de

⁷ Martin Luther KING Jr., *Why We Can't Wait*, New York: Signet, 1964, p. 150-152. La traduction de l'anglais vers le français est de John Barzman.

l'esclavage dans le Vermont en 1777). La notion apparaissait aussi en filigrane dans les débats sur l'aide à l'établissement d'anciens esclaves sur la côte africaine (futur Libéria), entreprise pilotée par l'*American Colonization Society*. Ainsi, en 1827, l'évêque de l'église *African Methodist Episcopalian* Richard Allen répondait aux partisans de la colonisation : « Cette terre que nous avons arrosée de nos larmes et de notre sang est désormais notre patrie »⁸.

La prise de conscience de l'importance dans la société moderne du contrat de travail conclu entre deux individus parfaitement libres a sans doute été nourrie par le développement des manufactures et l'émergence d'un mouvement syndical ouvrier très précoce aux Etats-Unis. Abraham Lincoln a dû graduellement s'en imprégner au cours de sa carrière politique. En témoigne la place accordée en 1856 dans la plateforme du jeune Parti républicain au mot d'ordre « *free labor, free land, free men* », dont la traduction exige de mêler liberté et accès libre : liberté du travail, libre accès à la terre, liberté des hommes. Mais il est bien connu que cette idéologie de la liberté a débouché d'abord, dans la pratique, sur des efforts tendant à limiter l'extension du pouvoir des Etats esclavagistes et non à l'abolition de l'esclavage. C'est la dialectique de la lutte pour réduire l'influence des institutions favorables au travail servile qui a poussé le Parti républicain et son dirigeant, Lincoln à rechercher des alliés parmi les abolitionnistes, les affranchis, les esclaves et le mouvement syndical en plein développement, et à opter pour des solutions de plus en plus radicales, démocratiques et sociales⁹.

Le dirigeant abolitionniste noir Frederick Douglas reconnut onze ans plus tard l'utilité tactique de cette avancée à tâtons de celui qu'il appelait « le grand libérateur », car ses hésitations correspondaient bien aux sentiments de la grande masse des Américains et ont permis au Président de trancher les dilemmes au

8. « This land which we have watered with our tears and our blood is now our mother country » dans « Letter from Bishop Allen », p. 134, *Freedom's Journal*, November 2, 1827.

9. Voir Eric FONER, *Our Lincoln. New Perspectives on Lincoln and His World*, New York, W.W. Norton, 2008.

fur et à mesure qu'ils apparaissaient, sans se couper de ses électeurs¹⁰.

Les penseurs les plus avancés du mouvement ouvrier international en gestation à l'époque perçurent également l'importance de l'abolition de l'esclavage pour l'ensemble des travailleurs salariés. Face à un certain évitement de la question par les principaux dirigeants des syndicats américains tels William Sylvis, les militants soucieux de gagner les ouvriers à la cause abolitionniste avaient développé deux arguments¹¹. Certains militants d'inspiration humaniste, démocratique et radicale disaient aux travailleurs libres qu'ils étaient en fait des esclaves enchaînés à leur patron par le salariat, frères dans le malheur des esclaves non-libres, et que tous bénéficieraient du développement du travail artisanal et coopératif qui suivrait l'abolition de l'esclavage et l'extinction du salariat. Cet argument rencontrait l'hostilité de

¹⁰. Frederick DOUGLAS, « Oration in Memory of Abraham Lincoln, April 14, 1876 Delivered at the Unveiling of The Freedmen's Monument in Memory of Abraham Lincoln, Lincoln Park, Washington, D.C. » reproduit sur le site www.teachingamericanhistory.org/library/. « ...I have said that President Lincoln was a white man, and shared the prejudices common to his countrymen towards the colored race. Looking back to his times and to the condition of his country, we are compelled to admit that this unfriendly feeling on his part may be safely set down as one element of his wonderful success in organizing the loyal American people for the tremendous conflict before them, and bringing them safely through that conflict. His great mission was to accomplish two things: first, to save his country from dismemberment and ruin; and, second, to free his country from the great crime of slavery. To do one or the other, or both, he must have the earnest sympathy and the powerful cooperation of his loyal fellow-countrymen. Without this primary and essential condition to success his efforts must have been vain and utterly fruitless. Had he put the abolition of slavery before the salvation of the Union, he would have inevitably driven from him a powerful class of the American people and rendered resistance to rebellion impossible. Viewed from the genuine abolition ground, Mr. Lincoln seemed tardy, cold, dull, and indifferent; but measuring him by the sentiment of his country, a sentiment he was bound as a statesman to consult, he was swift, zealous, radical, and determined ».

¹¹. Pour une présentation de ces deux arguments, voir la Partie IV, intitulée « The Limits of Emancipation and the Fate of Working Class Whiteness » in- David ROEDIGER, *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*, Rev. ed. London and New York: Verso Books, 1999.

dirigeants noirs, qui soulignaient la différence de condition entre le salarié des usines textiles du Nord, libre de choisir son employeur et sa femme et donc de construire un foyer et une famille, et celle de l'esclave des Etats du Sud, privé de ces libertés. Il rencontrait aussi l'hostilité de certains syndicalistes blancs qui n'aimaient guère qu'on les qualifie d'« esclaves », c'est-à-dire qu'on relativise leurs droits d'hommes libres.

L'autre argument, plus économique, consistait à dire aux syndicalistes ouvriers que leur lutte pour un salaire digne et de meilleures conditions de travail serait inévitablement affaiblie sur le marché de l'emploi par la possibilité pour les employeurs d'embaucher des esclaves à leur place.

L'Association internationale des travailleurs (plus connue aujourd'hui sous le nom de Première Internationale) tenta une synthèse de ces deux arguments et mit en œuvre une tactique visant à encourager l'évolution du Président Lincoln et de ses partisans républicains et non-républicains (comme William Sylvius) vers le soutien systématique aux efforts des travailleurs de toutes origines, servile et non-servile, de s'organiser en syndicats capables de défendre leurs intérêts de classe¹².

On voit donc que la position prise par le Président Lincoln correspondait à un mûrissement du débat. Mais elle découlait aussi des rapports qui lui parvenaient sur l'état d'esprit des esclaves émancipés par les victoires de l'armée fédérale sur le terrain. Nous citerons à l'appui de cette idée deux exemples tirés de l'année 1865.

¹². La position de l'Association internationale des travailleurs fut rédigée par son secrétaire, Karl Marx, adoptée par le Conseil central, et envoyée au Président Lincoln, qui transmit sa réponse, par l'intermédiaire de l'ambassadeur américain au Royaume Uni, Charles Francis Adams. Le Président y indiquait sa volonté de mériter « la confiance que lui ont récemment accordée ses concitoyens et tant d'amis de l'humanité et du progrès dans le monde entier » (« to prove himself not unworthy of the confidence which has been recently extended to him by his fellow citizens and by so many of the friends of humanity and progress throughout the world »). Voir « The International Workingmen's Association 1864, Address of the International Working Men's Association to Abraham Lincoln, President of the United States of America Presented to U.S. Ambassador Charles Francis Adams, January 28, 1865 », *The Bee-Hive Newspaper*, No. 169, November 7, 1865, repris sur le site www.marxists.org/archive/marx/iwma/documents/1864/lincoln-letter.

Les revendications d'anciens esclaves à Savannah

La défaite des esclavagistes et l'émancipation semblant presque acquise fin 1864, l'attention se porta sur le sort des anciens esclaves dans les territoires libérés. Le premier épisode est une importante réunion tenue le 12 janvier 1865, le second une correspondance du 17 août, largement diffusée par les abolitionnistes.

La réunion eut lieu dans la ville portuaire de Savannah trois semaines après ce que le folklore des noirs américains appelle le jour du Jubilé¹³. En effet, la marche d'Atlanta vers la mer s'est terminée :

« Quand la lueur du matin du 22 décembre 1864 s'est répandue sur nous, les rues de notre ville étaient remplies de toute part par l'armée victorieuse de la liberté ; chaque passant, regard, ordre et mouvement militaire nous disait qu'ils étaient venus pour notre délivrance, et qu'ils étaient en mesure de nous l'assurer ; un cri se répandit alors de maison en maison parmi les gens de notre race : 'Gloire à Dieu, nous sommes libres' »¹⁴.

Le 12 janvier 1865, le Général William Tecumseh Sherman et le Ministre de la Guerre Edwin M. Stanton rencontrèrent vingt représentants de la population noire de Savannah, esclaves et affranchis, dirigé par le pasteur Garrison Frazier, pour les interroger sur les souhaits de ceux qu'ils représentaient.

Leur réponse à la question sur la définition de l'esclavage mit le travail au cœur de cette relation :

¹³. Lévitique 25 10 « Et vous sanctifierez la cinquantième année, et vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants. Ce sera pour vous un jubilé, et chacun de vous retournera dans sa propriété et chacun de vous retournera dans sa famille. »

¹⁴. Registre de l'église baptiste noire de Savannah dans *The First Colored Baptist Church in North America Constituted at Savannah, Georgia, January 20, A.D. 1788. With Biographical Sketches of the Pastor*, Electronic Edition, p. 137. Tiré du site de la bibliothèque de l'université de Caroline du Nord, docsouth.unc.edu/index.html.

« L'esclavage est de recevoir par une puissance irrésistible le travail d'un autre homme, et sans son consentement. La liberté promise par la proclamation, telle que je la comprends, est de nous retirer du joug de la servitude et de nous placer là où nous pourrions recueillir le fruit de notre propre travail et nous occuper de nous-mêmes et assister le Gouvernement dans la préservation de notre liberté »¹⁵.

À la question sur leurs moyens de survivre, ils répondirent :

« Le meilleur moyen de nous permettre de nous occuper de nous-mêmes est d'avoir de la terre... Nous voulons être placés sur de la terre jusqu'à ce que nous puissions l'acheter et la faire nôtre »¹⁶.

Ces propos suggèrent que les anciens esclaves voulaient disposer gratuitement de la terre, jusqu'à ce que l'épargne sur leurs revenus leur permettent de l'acheter. L'accès gratuit à la terre n'était pas nécessairement lié une compensation de l'esclavage ; la loi sur les établissements de foyer (*Homestead Act* du 20 mai 1862), par exemple, redistribuait la terre confisquée aux nations indiennes au bénéfice des colons qui s'engageaient à la cultiver. Mais la possibilité de gérer le fruit de leur labeur était essentielle dans le raisonnement des vingt notables.

Quatre jours après l'entretien, le Général Sherman publia l'Ordre de campagne n° 15 (*Special Field Order Number 15*) qui confisquait une bande de terre d'environ quatre cent mille acres le long du littoral, de la Caroline du Sud à la Floride (*Georgia Sea Islands*), pour redistribution aux familles d'affranchis récents démunies de moyens. Le 3 mars 1865, le Congrès confia la distribution et la gestion de ces terres à un Bureau des Affranchis. Outre les secours immédiats, la création d'hôpitaux et l'ouverture d'écoles, le Bureau dut décider de la forme des contrats rémunérant les affranchis. C'est à un abolitionniste de longue date, Rufus Saxton que fut confiée le Bureau de Géorgie et des régions

¹⁵. Source : O.R.-SERIES I - VOLUME XLVII/2 Union Correspondence, Orders, and Returns Relating To Operations in North Carolina (From February 1), South Carolina, Southern Georgia and East Florida, From January 1, 1865, to March 23, 1865. Tiré du site www.civilwarhome.com/shermanandministers.htm.

¹⁶. *Ibid.*

voisines. Sous sa direction, le principe du travail libre et du contrat de travail rémunéré fut consolidé.

L'expérience des *Georgia Sea Islands* est l'une des plus avancées de la période de radicalisation qui marqua la fin de la Guerre civile et le début de la Reconstruction. Plusieurs témoignages oraux d'anciens esclaves enregistrés dans les années 1930 montrent la déception qui suivit l'absence d'extension de l'ordre n° 15¹⁷. Ces réactions confirment l'importance pour les anciens esclaves du salaire et de l'accès aux moyens de production dont ils avaient été privés.

Les calculs d'un ancien esclave réfugié dans l'Ohio

Notre deuxième exemple concerne la réponse d'un affranchi à son ancien maître. Jourdan Anderson avait été l'esclave du Colonel P. H. Anderson dans le Tennessee¹⁸. A la faveur des mouvements de troupe, il s'était enfui, avec sa femme Mandy, vers l'Etat voisin de l'Ohio, où il était libre. En août, donc après la fin de la guerre, son ancien maître lui proposa de revenir et de travailler librement sur sa plantation, mais sans préciser le montant du salaire. La réponse de Jourdan montre qu'il voulait souligner la possibilité qu'il avait désormais de négocier sa rémunération sur le marché libre du travail. Dans l'Ohio, écrit-il :

« Je reçois vingt-cinq dollars par mois, je suis nourri et vêtu, j'ai une maison confortable pour Mandy (que les gens ici appellent Madame Anderson) et les enfants, Milly, Jane et Grundy, vont à l'école et progressent bien. »

¹⁷. Témoignages oraux enregistrés de Boston Blackwell et Isaac Stier sur les promesses des soldats de l'Union aux esclaves, et de Henry Nelson et Walter Calloway sur la déception face à l'absence d'extension de l'ordre (Andrew WARD, *The Slaves' War: The Civil War in the Words of Former Slaves*, Boston : Houghton Mifflin Harcourt, 2008, p. 281).

¹⁸. « Letter from Jourdan Anderson to P.H. Anderson, August 7, 1865 », publié la première fois dans *Cincinnati Commercial* et repris dans *New York Tribune*, August 22, 1865. Tiré du site de l'University of North Carolina at Chapel Hill School of Education, www.learnnc.org/lp/editions/nchist-civilwar.

Par ailleurs, Jourdan Anderson demande au Colonel de montrer sa bonne foi en versant à lui-même et à sa femme ses « arriérés » en tant qu'esclaves :

« Ceci nous fera oublier et pardonner les torts anciens, et nous permettra de nous fier à votre justice et votre amitié dans l'avenir. Je vous ai servi fidèlement pendant 32 ans et Mandy pendant 20 ans. A vingt-cinq dollars par mois pour moi-même, et deux dollars la semaine pour Mandy, notre avoir devrait s'élever à 11 680 dollars. »

Jourdan consentit même à laisser à son ancien propriétaire l'intérêt sur ces salaires retardés afin qu'il se remboursât pour les frais qu'il avait encourus pour l'achat de vêtements et de soins médicaux pour la famille Anderson quand elle était ses esclaves... On sait que l'aspiration des anciens esclaves à une compensation de leur travail prit la forme principale de la revendication de quarante acres de terre et d'une mule¹⁹. On sait aussi que ce mouvement échoua, et que l'immense majorité des affranchis devint des métayers, endettés, soumis à la terreur du lynchage jusque dans les années 1930 et aux lois de ségrégation raciale jusqu'en 1964. Lincoln avait bien mis le doigt sur une condition essentielle de l'émancipation.

¹⁹. Ces calculs de Jourdan Anderson paraissent particulièrement actuels à la lumière du débat historiographique sur la performance économique des esclaves dans les plantations du sud américain déclenché par la publication de l'ouvrage de Robert William FOGEL et Stanley L. ENGERMAN, *Time on the Cross: The Economics of American Negro Slavery*. Boston, Little, Brown and Company, 1974 (voir le compte-rendu du débat en 2001 par Eric WEISS, sur eh.net/bookreviews/library/weiss), ainsi que par la renaissance d'un mouvement demandant que des réparations soient versées aux descendants d'esclaves afro-américains.

Annexe

| Population des Etats-Unis en 1860 | | | | |
|-----------------------------------|-------------------|-----------|---------------|-------------|
| Total | « Blancs » | « Noirs » | dont esclaves | Dont libres |
| 31 443 321 | 26 922 537 | 4 441 830 | 3 953 760 | 488 070 |

(Source : "Table 1. United States - Race and Hispanic Origin: 1790 to 1990", in- Campbell GIBSON and Kay JUNG, *Historical Census Statistics on Population Totals By Race, 1790 to 1990, and By Hispanic Origin, 1970 to 1990, For The United States, Regions, Divisions, and States*, U.S. Census Bureau)

| Quelques dates importantes | |
|----------------------------|--|
| 4/03/ 1861 | Lincoln inaugure sa présidence |
| 23/09/ 1862 | Emancipation proclamée (effet : 1/01/ 1863) |
| 22/12/ 1864 | Le général Sherman libère Savannah |
| 3/03/1865 | Le Bureau des affranchis est créé |
| 4/03/ 1865 | Deuxième inauguration du Président Lincoln |
| 14/04/1865 | Lincoln est assassiné |
| 18/04/1865 | Le dernier général rebelle se rend |
| 6/12/1865 | Le 13 ^e amendement interdit l'esclavage |
| 9/07/ 1868 | Le 14 ^e amendement donne les mêmes droits à tous les citoyens |

PROGRAMME DE LA JOURNEE D'ETUDE

Le Havre, 6 mai 2009

Les abolitions, de la Normandie aux Amériques

Maison de l'Armateur, 3 quai de l'Île, 76600 Le Havre

MATINEE

Figures de l'abolition en Normandie

Madeleine Pinault-Sorensen, Conservatrice au musée du Louvre,
*Le regard des intellectuels normands sur les Noirs au temps des Lumières :
l'exemple de l'Académie de Rouen*

Albert Nicollet, Maître de conférences émérite en sociologie,
Alexis de Tocqueville : un intellectuel engagé

Yves Hivert Messeca, docteur en histoire, *Guillaume de Félice (1805-
1877) : L'Évangile et l'abolition de l'esclavage.*

Hélène Frébourg, étudiante en Master, université du Havre, *Joseph-
Napoléon Sarda-Garriga (1808-1877) : une figure de l'abolition contestée.
Les apports des écrits de Mesnil-sur-l'Estrée.*

APRES-MIDI

Abolir l'esclavage. De Saint-Domingue à Cuba (1794-1880)

Lucie Maquerlot, professeure d'histoire-géographie,
Les résistances à l'abolition au Havre à l'époque de la Révolution française

Magali Jacquemin, doctorante en histoire, université de Paris VII,
*Étienne Polverel et l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue (1792-1794),
ou le lien entre liberté et égalité*

Cécile Révauger, Professeure d'anglais à l'université de Bordeaux 3,
Abolir l'esclavage : l'exemple anglais

Agnès Renault, ATER en histoire à l'université du Havre,
Abolir l'esclavage : le cas cubain

John Barzman, Professeur d'Histoire contemporaine à l'université
du Havre,
*Autour de l'abolition aux États-Unis. « Unrequited labor » : justice
historique et compensation des esclaves émancipés (1864-1870)*